

Numéro 32 - 9 mars 2016

La contribution du Canada à la résolution de la crise des réfugiés

La classe ouvrière doit diriger la lutte à la défense des droits de tous et toutes



La contribution du Canada à la résolution de la crise des réfugiés

- La classe ouvrière doit diriger la lutte à la défense des droits de tous et toutes

À titre d'information

- Le programme canadien de réinstallation des réfugiés syriens

La contribution du Canada à la résolution de la crise des réfugiés

La classe ouvrière doit diriger la lutte à la défense des droits de tous et toutes

Au 28 février, plus de 25 000 réfugiés syriens étaient arrivés au Canada. Un peu plus de la moitié d'entre eux sont venus en tant que réfugiés pris en charge par le gouvernement et les autres sont parrainés en tout ou en partie par le secteur privé. Dans ce numéro, *LML* donne de l'information sur les conditions des réfugiés syriens qui se sont réinstallés au Canada ainsi que sur le processus de réinstallation et les questions qui s'y rattachent.

Il est clair que le gouvernement donne l'impression qu'il défend les droits des Syriens au Canada et à l'étranger, mais ce n'est pas le cas. Pour les réfugiés parrainés en tout ou en partie par le secteur privé, la responsabilité de respecter les normes en place est laissée aux individus, aux familles et aux organisations non gouvernementales mais ce sont des intérêts privés et les forces policières qui décident du sort qui leur est réservé. Les événements actuels montrent que la classe ouvrière et ses organisations doivent prendre des mesures concrètes pour que les droits des réfugiés soient défendus dans le contexte de la défense des droits de tous. C'est la



conclusion que tire le Parti communiste du Canada (marxiste-léniniste) de son évaluation de comment les réfugiés ont été installés dans les communautés, comment les cercles dirigeants décident de leur sort et quelles pressions ils subissent. Cette conclusion s'impose d'autant plus que les monopoles privés et des organisations liées à l'opposition syrienne sont à l'oeuvre pour s'assurer que l'arrivée des Syriens se fasse d'une façon qui favorise des intérêts particuliers.

Les nouveaux arrivants ont été divisés en plusieurs catégories : réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG), Programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas (RDBV) et réfugiés parrainés par le secteur privé (PSP). Une fois classés en catégories, les réfugiés ne sont plus définis comme des êtres humains qui ont tous besoin d'aide, ils sont définis selon la « catégorie ». Quelle autorité va les défendre en tant qu'êtres humains ayant des besoins particuliers ? Quelle autorité va évaluer ces besoins à chaque étape de la réinstallation ? Tout semble être devenu une affaire pragmatique où l'objectif est de disposer de ces personnes aussi vite que possible. Pendant ce temps, on se fait bombarder de phrases comme « ils sont chanceux d'être ici », « ils devraient être reconnaissants », « tout le monde fait de son mieux », « ils ont été filtrés et les Canadiens n'ont rien à craindre ». Et c'est tout.

Que représentent toutes ces catégories en réalité ?

On nous dit que les individus classés dans la catégorie des réfugiés pris en charge par le gouvernement viennent de la Jordanie, du Liban et de la Turquie et que la plupart d'entre eux ont été réinstallés dans les grandes villes canadiennes. Ces personnes, comme celles des autres catégories, étaient déjà enregistrés auprès du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et ont subi six niveaux de vérification et sélection :

- identification des réfugiés recommandés à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada ;
- entrevue de sécurité et d'immigration effectuée par des agents de visa d'ambassades et de Hauts Commissariats canadiens ;
- vérification de l'identité et de la documentation et collecte des données biométriques et biographiques (obtenues et vérifiées par la GRC, le SCRS, les services frontaliers et les agences de sécurité des États-Unis) ;
- contrôle sanitaire ;
- confirmation de l'identité avant le départ et vérification de l'identité à l'arrivée.

Près de 290 militaires des Forces armées canadiennes (ainsi que des agents et des membres du personnel de la GRC) se sont rendus au Liban, en Turquie et en Jordanie pour participer au traitement administratif des demandes et à la collecte de données biométriques, pour aider au

dépistage médical et pour assurer la présence militaires comme « élément de commandement et de contrôle ».

Plus de 1 000 réfugiés pris en charge par le gouvernement sont à Toronto, Ottawa et Vancouver. On dit que 48 % d'entre eux n'ont pas de logement permanent en ce moment et plusieurs sont hébergés dans des hôtels ou d'autres logements provisoires, certains depuis plusieurs mois. Les frais de logement temporaire, comme les hôtels, sont couverts par le gouvernement et les montants qui y sont alloués ne font pas partie de l'enveloppe de l'assistance financière régulière aux réfugiés. Les réfugiés dans des logis temporaires reçoivent 10 \$ par jour par adulte pour leurs repas et un montant fixe de 50 \$ par mineur (pas par jour). Dès qu'un réfugié trouve un logement permanent, il doit le payer à partir de ce qu'il reçoit comme aide financière régulière du gouvernement pour les réfugiés, laquelle est d'une durée d'un an ou moins si on juge que la personne peut subvenir à ses propres besoins. On ne dit nulle part comment cette décision est prise.

L'aide financière est livrée par des agences privées subventionnées par le gouvernement et peut inclure des fonds pour le logement, pour les vêtements, la nourriture et d'autres besoins de base, comme la recherche d'emploi. Le montant maximal alloué à chaque famille est de 25 000 \$ et ce montant comprend un versement initial unique dit de « démarrage » et un appui mensuel. Le montant est lié aux taux d'aide sociale fixés par les provinces. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada a dit aux médias que la moyenne annuelle en Ontario, par exemple, est d'environ 11 281 \$ mais que ce montant peut varier en fonction du nombre de personnes dans une famille.

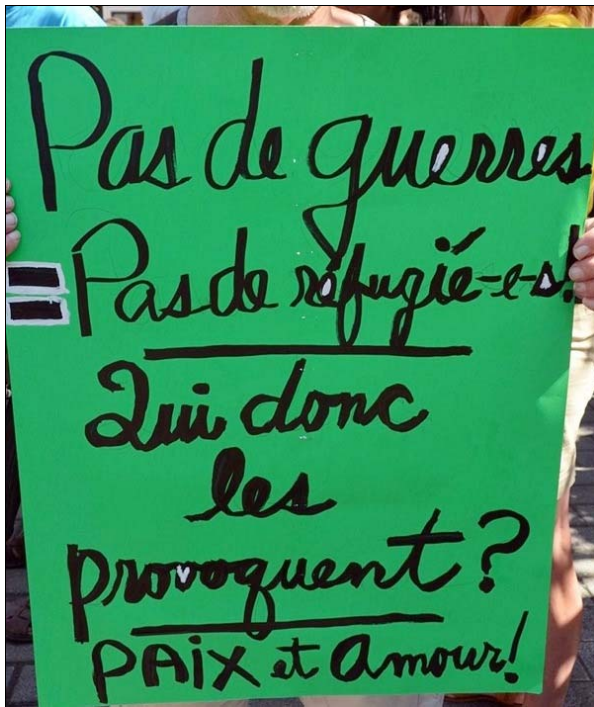
Les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral ont dit que les réfugiés ne recevront pas un montant supérieur à celui de l'aide sociale. Le ministère du développement social de la Colombie-Britannique a dit, en réponse à des questions du réseau CBC, qu'un adulte sur l'aide sociale reçoit 610 \$ par mois, soit 375 \$ pour le logement et 235 \$ pour la nourriture et les autres besoins. Dans un courriel adressé à CBC News, le ministère écrit que « les réfugiés pris en charge par le gouvernement ne reçoivent pas davantage en aide mensuelle que les gens sur l'aide sociale ».

Pour ce qui est de la catégorie « Programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas », il s'agit d'individus qui ont été identifiés pour la réinstallation par l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) et qui sont parrainés au Canada par le secteur privé. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada soutient que l'objectif du programme est « d'établir un partenariat tridirectionnel entre le gouvernement du Canada, le HCR et des répondants privés ». Une personne dans cette catégorie peut recevoir de l'aide gouvernementale pendant six mois plutôt qu'un an. Les six mois écoulés, les répondants privés doivent fournir « six mois additionnels de soutien financier, d'aide à l'installation initiale et jusqu'à un an de soutien social et émotif ». Les répondants peuvent être des individus ou encore des « signataires d'entente de parrainage » autorisés par le gouvernement. Dans la plupart des cas il s'agit d'organismes religieux.

Les individus de la catégorie « parrainés par le secteur privé » ne bénéficient d'aucune assistance gouvernementale mais doivent être pris en charge par les individus ou les signataires d'ententes de parrainage. Les réfugiés parrainés par le secteur privé peuvent aussi chercher de l'aide auprès d'organisations reconnues qui fournissent des services.

Le gouvernement reconnaît présentement 1 248 organisations de fournisseurs de services, qui comprennent notamment des commissions scolaires, des ONG, des bibliothèques, des

organisations privées de services sociaux, des agences de placement, des agences de développement économique et des écoles de formation privées. Les réfugiés parrainés par le secteur privé et désignés par un bureau des visas sont dispersés dans tout le Canada, à la différence des individus pris en charge par le gouvernement, et plusieurs se retrouvent à l'extérieur des grandes villes, certains en petit groupe ou par famille dans des milieux ruraux.



Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada écrit que « habituellement, la période du parrainage est de 12 mois à partir de l'arrivée du réfugié au Canada ou jusqu'à ce que le réfugié devienne autonome, selon la première occurrence ». Le parrainage privé des réfugiés au Canada a débuté seulement en 1978 avec l'arrivée des « réfugiés de la mer » du Vietnam.

Comme les autres réfugiés qui viennent au Canada en vertu d'une des trois catégories, les Syriens sont devenus résidents permanents dès leur arrivée. Pour conserver ce statut, ils doivent résider au Canada deux ans sur cinq et ne doivent pas avoir été déclarés coupables d'un crime grave ou avoir fourni de fausses informations. Les réfugiés qui n'obtiennent pas leur résidence permanente automatiquement à leur arrivée sont ceux qui entrent au Canada avant de réclamer le statut de réfugié ou qui

demandent asile.

De l'avis du PCC(M-L), tout ceci est très inquiétant. Qui va assumer la responsabilité du bien-être de ces personnes vulnérables ? Tout semble être basé sur la conception que les êtres humains représentent un « problème » auquel il faut s'adresser avec le moins d'inconvénients possible et le moins de dépenses de fonds publics possible. Qu'est-ce qui va se passer si ces êtres humains ne sont pas à la hauteur des « attentes » et si ce « problème » devient source « d'inconvénients » ?

Le 1er décembre dernier, lors du forum « Bienvenue aux réfugiés » organisé par le gouverneur général pour discuter de l'installation des réfugiés à leur arrivée au Canada, le ministre de l'Immigration John McCallum a dit qu'il est possible qu'il y ait une « réaction sociale négative » à l'égard des réfugiés si « les Canadiens ont l'impression qu'ils sont trop choyés ». McCallum a ajouté : « On ne veut pas que les Canadiens croient qu'on donne tout aux réfugiés et qu'on ne répond pas aux besoins de nos citoyens. » Il a dit qu'il faut garder les Canadiens « de notre côté ». « Nous devons rassurer les Canadiens sur les questions de sécurité, c'est un défi, mais la bonne nouvelle est que la GRC, le SCRS et les agences frontalières disent qu'ils approuvent nos méthodes », a-t-il dit.

Le 3 mars dernier, le président du Conseil européen Donald Tusk a bien exprimé cette conception antihumaine qui blâme les réfugiés pour leur sort lorsqu'il a averti les réfugiés et ceux qu'il a appelés « les migrants économiques potentiellement illégaux » de « ne pas venir en Europe. Ne croyez pas les trafiqueurs. Ne risquez pas votre vie et votre argent. Ce sera en pure perte. »

Il est clair que l'accent qui est mis sur la sécurité amène à traiter les réfugiés d'abord et avant tout comme une question de loi et d'ordre. Le travail par lequel on les prépare à venir au Canada a été

laissé dans les mains des forces policières qui les ont filtrés avant qu'ils ne soient acceptés. Les médias ont cité des agents de la GRC qui sont allés en Jordanie interviewer les réfugiés et leur auraient dit qu'au Canada, à la différence de la Syrie ou d'autres pays où ils ont habité, la police va défendre leurs droits. « Si vous venez au Canada et vous vous sentez vulnérables ou abusés, n'hésitez pas à contacter la police, a dit une agent de la GRC. Il n'y a pas chez nous la même corruption qu'on trouve ailleurs [et] la police ne jouit pas de privilèges spéciaux et n'est pas corrompue... » En d'autres mots, les responsabilités du gouvernement face à l'installation des réfugiés ne méritent pas une discussion publique, mais l'inculcation des « valeurs canadiennes » et des préjugés aux réfugiés méritent de faire les manchettes.

Pendant ce temps, et cela depuis le début, le gouvernement a demandé aux monopoles privés de s'engager dans l'installation des nouveaux arrivés. Certaines industries ont exprimé un intérêt particulier, comme l'industrie de la transformation des viandes près de Brooks en Alberta et les fermes en quête de main-d'oeuvre dans des endroits comme Leamington en Ontario. Il semble y avoir un effort concerté des intérêts monopolistes privés pour placer les gens dans des zones rurales où l'on invoque une « pénurie de main-d'oeuvre ». À cet égard, les intérêts monopolistes privés ont démontré qu'ils souhaitent utiliser les réfugiés comme un bassin plus permanent de main-d'oeuvre à bon marché plutôt que les travailleurs étrangers invités dont les visas ont une durée limitée.

Un représentant du Conseil des viandes du Canada a pris part au forum du gouverneur général le 1er décembre et a dit que l'industrie souffre de pénurie chronique de main-d'oeuvre. « Trop peu de Canadiens sont prêts à accepter des offres d'emplois dans des zones rurales qui sont souvent petites et éloignées », a-t-il dit. Il a demandé aux gouvernements d'encourager la réinstallation dans des endroits où son industrie a besoin de plus de travailleurs, qui vont travailler dans des conditions inacceptables. Lors de la même rencontre, la représentante du Conseil canadien des affaires Susan Scotti a décrit comment plusieurs des entreprises membres du Conseil participent à l'installation des Syriens au Canada à chaque étape du processus.

Ceci est présenté comme une entreprise caritative et humanitaire bien que ses objectifs soient clairs et exprimés par les plaintes de ces intérêts monopolistes au sujet des problèmes que leur cause le programme de travailleurs étrangers temporaires et de leur manque de travailleurs qui vont « prendre des emplois dont les Canadiens ne veulent pas ». On aurait là, dit-on, une solution « gagnant-gagnant » pour les intérêts privés et les Canadiens et les Syriens qui ont besoin d'emplois. Les travailleurs doivent examiner cette situation de près. La classe ouvrière et ses organisations doivent jouer leur rôle et s'assurer que les milliers de Syriens qui ont connu misère et conflits ne seront pas en proie à des attaques maintenant ou quand ils luttent à la défense de leurs droits. Les « travailleurs invités » étrangers qui défendent leurs droits sont souvent rapatriés. Que va faire le Canada des réfugiés syriens qui refusent de compromettre leur conscience ?

Tout comme les intérêts monopolistes privés se sont avancés pour « accueillir » les réfugiés au Canada, des organisations privées aux intérêts particuliers travaillent elles aussi avec le gouvernement pour « accueillir » les Syriens. Certaines disent représenter les Syriens démocratiques du Canada mais ne représentent en fait que ceux qui cherchent à imposer un « changement de régime » en Syrie et sont liés à la campagne internationale d'ingérence dans les affaires souveraines de la Syrie. Ces groupes se sont vu accorder un statut préférentiel au point que dans certaines villes ils jouent un rôle prédominant dans l'accueil des réfugiés. Est-ce que les réfugiés vont devoir épouser les opinions de ces organisations pour avoir accès à des logis adéquats, des soins médicaux, de l'éducation et des emplois ? S'ils disent ce qu'ils pensent et que cela ne correspond pas aux « valeurs canadiennes » vont-ils être soumis à la « déradicalisation »

et à des programmes de modification de comportement ?

À Windsor, en Ontario, un groupe local affilié au Conseil canado-syrien s'est vu accorder un rôle de premier plan dans la coordination du travail de réinstallation avec les fournisseurs de services aux réfugiés et aux immigrants et d'autres organisations locales désireuses d'aider les réfugiés à leur arrivée. Des députés fédéraux et provinciaux et d'autres personnalités officielles ont participé récemment à un événement appuyé par ce groupe et la World Water Operator Training Company pour accueillir les réfugiés. Bien en évidence se trouvait un drapeau qui n'était pas le drapeau de la Syrie mais un drapeau avec une bande verte qu'utilisent certains groupes qui réclament un changement de régime avec l'appui des États-Unis, du Canada et d'autres pays.

Le Conseil canado-syrien n'a pas cessé d'appeler au changement de régime par les États-Unis et l'OTAN en Syrie et de dénoncer le gouvernement et l'armée de la Syrie de même que l'Iran, la Russie et le mouvement de résistance libanais Hezbollah. Il n'a rien à dire contre l'intervention des États-Unis et de leurs alliés et au sujet de leur appui aux atrocités qui sont commises, y compris par l'EIIL.

Il y a de multiples raisons qui ont poussé les Syriens à quitter leur pays depuis 2011 mais parmi les plus importantes on trouve les conséquences de l'intervention des États-Unis et de leurs alliés, la Turquie, l'Arabie saoudite et Israël qui fournissent de l'argent et des armes à des groupes en Syrie dans le but de répéter le scénario criminel qui a mené à la dévastation de la Libye. Qu'on pense aux flottes de camions Toyota conduits par l'EIIL au sujet desquels une étude du Congrès américain a montré qu'ils ont été achetés par nul autre que le gouvernement des États-Unis.

Mais là n'est pas la question en ce qui concerne l'installation des nouveaux arrivés. La question est que l'installation doit être dans les mains d'une autorité publique qui n'est pas engagée dans des activités sectaires d'aucune sorte, politiques, religieuses ou autres.



Le gouverneur général David Johnston a dit que l'installation des réfugiés syriens au Canada est « l'occasion de réinventer la façon dont nous prenons soin des plus pauvres et des plus marginalisés d'entre nous ». On voit maintenant que cette « réinvention » signifie confier l'installation aux intérêts privés, ce qui n'augure rien de bon pour les nouveaux arrivés et les Canadiens. Cela montre l'urgence d'intensifier la lutte pour une autorité publique qui prend en main sa responsabilité de défendre les droits de tous et de mettre en oeuvre en toutes circonstances les mesures dont ont besoin les gens les plus vulnérables

Le PCC(M-L) souhaite tout le succès possible aux réfugiés syriens en quête d'une nouvelle vie pour eux et leurs familles et appelle les travailleurs à être vigilants et à s'assurer que leurs droits soient défendus dans le cadre de la défense des droits de tous.



À titre d'information

Le programme du Canada de réinstallation des réfugiés syriens

Le 28 février, le gouvernement canadien a annoncé que 25 323 Syriens avaient été amenés au Canada comme réfugiés et avaient reçu le statut de résident permanent, ce qui respecte l'échéance du 29 février fixée par les libéraux. De ce nombre, 14 418 sont des réfugiés pris en charge par le gouvernement (le programme RPG), 2179 appartiennent au Programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas (RDVB) en vertu duquel le gouvernement fournit une aide de six mois après quoi c'est le secteur privé qui fournit de l'aide pendant six mois. Les 8726 autres réfugiés sont entièrement parrainés par le secteur privé.[1]

Les libéraux s'étaient d'abord engagés à amener 25 000 réfugiés syriens avant la fin de 2015 dans le cadre du programme RPG qui prévoit que le gouvernement prend en charge tous les coûts de réinstallation d'une personne ou d'une famille pendant douze mois. Ils avaient dit dans leur plate-forme vouloir travailler avec le secteur privé pour en accueillir encore plus. Le nombre total des réfugiés parrainés par le secteur privé devait d'abord se monter à 10 000. Suite aux élections, les libéraux ont changé l'échéance pour réinstaller le même nombre de réfugiés pris en charge par le gouvernement d'ici la fin de 2016. Puis ils ont établi une nouvelle cible de 25 000 personnes en tout réinstallées selon les trois catégories de réfugiés avant la fin de février 2016. Le gouvernement a dit maintenir sa cible initiale de 25 000 réfugiés pris en charge par le gouvernement mais il n'a pas encore annoncé le plafond des demandes de parrainage privé qu'il va autoriser.



En plus des réfugiés syriens déjà arrivés au Canada à la fin de février, le gouvernement a annoncé qu'il y avait 12 098 demandes de réinstallations de réfugiés en cours et 3123 autres qui avaient été acceptées mais ces réfugiés n'avaient pas encore été amenés au Canada. Il pourrait donc y avoir 15 000 autres réfugiés syriens qui viendraient s'établir au Canada. Le gouvernement n'a pas dit combien d'entre eux seraient pris en charge par le gouvernement et combien seraient entièrement ou partiellement pris en charge par le secteur privé.

Le programme canadien de sélection des réfugiés dans le programme RPG s'est centré sur les réfugiés vivant en Jordanie, au Liban et en Turquie. En Jordanie et au Liban, les Syriens vivant dans des camps de réfugiés ont été enregistrés auprès du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et référés pour réinstallation possible au Canada. En Turquie, c'est le gouvernement turc qui est responsable de l'enregistrement et des communications avec les réfugiés syriens référés au programme canadien. Un des critères qui est appliqué aux réfugiés syriens pour qu'ils soient admissibles au programme RPG, en plus de l'incapacité à retourner dans leur pays d'origine, est de ne pas avoir de possibilité à l'intérieur d'une limite de temps raisonnable de trouver une solution viable dans un pays autre que le Canada.

Préoccupations en ce qui concerne le logement

Dans son annonce du 28 février, le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, John McCallum, a dit qu'un des problèmes sérieux qui a forcé le gouvernement à accepter quatre nouvelles communautés comme centres d'accueil dans le Programme d'aide au rétablissement, qui peuvent donc accueillir des réfugiés pris en charge par le gouvernement, est la difficulté de trouver du logement, surtout pour les grosses familles.

On estime que 48 % des réfugiés syriens au Canada n'ont toujours pas de logement permanent. Certains ont été logés dans des hôtels depuis des mois et l'hôtel est devenu le lieu d'attente habituel avant d'obtenir un logement permanent. « Dans certaines parties du Canada, 80 % ou plus des réfugiés syriens ont obtenu un logement permanent, et le nombre le plus faible se trouve à Toronto et Vancouver, les deux plus grandes villes, ce qui nous a forcé à faire appel à d'autres villes en Colombie-Britannique et en Ontario pour diminuer la pression sur ces deux villes », a dit McCallum.

Si le logement est déjà un problème dans la plupart des villes du pays, il est encore plus sérieux pour les familles ayant des enfants. On ne voit pas clairement comment le gouvernement va s'attaquer à ce problème. Un problème qui se pose au nombre croissant de réfugiés qui sont pris en charge par le secteur privé ou par des programmes mixtes c'est que ce sont les parrains qui sont responsables de presque tous les aspects de la réinstallation comme le logement et la nourriture.

McCallum a annoncé que les organisations fournisseurs de services de réinstallations de Leamington et Peterborough en Ontario et de Brooks en Alberta ont été admises au Programme d'aide à la réinstallation et peuvent donc commencer à recevoir des réfugiés pris en charge par le gouvernement. Cela porte à 37 le nombre de communautés au Canada qui peuvent accueillir des réfugiés pris en charge par le gouvernement.[2]

La situation au Québec

Au Québec, le nombre total de réfugiés syriens de toutes catégories qui étaient arrivés au 28 février était de 5199. Sur ce nombre, 848 étaient pris en charge par le gouvernement et 4351 par le secteur privé. À la question à savoir pourquoi si peu de réfugiés pris en charge par le gouvernement étaient arrivés à Montréal, un porte-parole du ministère de l'Immigration a dit que comme Montréal recevait déjà un grand nombre de réfugiés parrainés par le privé, dont un grand nombre parrainés bien avant l'élection du gouvernement Trudeau, les réfugiés pris en charge par le gouvernement ont été pour la plupart envoyés ailleurs. Il a dit que le gouvernement entend répartir les réfugiés de ce type qu'il a accueillis dans 13 localités du Québec. On estime que c'est Montréal qui abrite la plus grande communauté syrienne du Canada, soit 17 000 personnes environ, représentant 40 % de tous les Syriens canadiens.

Les cibles globales d'immigration vont être annoncées le 9 mars

Les médias ont rapporté que le grand nombre de réfugiés syriens pourrait bien supplanter les autres classes d'immigrants cherchant à s'établir au Canada. Dans leur programme de 2015-2016 en matière d'immigration, les conservateurs estimaient à 285 000 le nombre d'immigrants qu'ils allaient accepter. Parmi ceux-ci on comptait environ 186 700 immigrants économiques, 68 000 appartenant au regroupement familial et 32 000 immigrants pour cause humanitaire dont les réfugiés. Quand on lui a demandé comment l'augmentation de l'immigration pour motif humanitaire va affecter le nombre total d'immigrants que le Canada va admettre cette année, le

ministre McCallum a dit que la « tarte » avait des limites alors des compromis s'imposeraient entre les classes d'immigrants. On s'attend à ce que les libéraux annoncent leurs cibles en immigration le 9 mars.

Selon le *Globe and Mail*, l'engagement de McCallum à accroître le nombre total d'immigrants pour accueillir les réfugiés syriens cette année « pourrait faire du gouvernement Trudeau le premier gouvernement à admettre plus de 300 000 immigrants en un an depuis 1913 ». En 1912 et 1913, le Canada a admis 375 756 et 400 870 nouveaux immigrants respectivement. Le Canada à ce moment-là avait une population de 7 389 000 et 7 632 000 habitants alors qu'aujourd'hui la population canadienne est de 35 985 751 habitants.

Les communautés de réinstallation

Les réfugiés pris en charge par le gouvernement ou par le programme mixte du RBDV ont d'abord été installés dans 37 communautés où existe une organisation fournisseur de services de réinstallation (ou son équivalent au Québec). Ces organisations fournissent des services spécialisés immédiats et essentiels aux réfugiés. Si on les ajoute aux communautés qui ont accueilli des réfugiés parrainés par le secteur privé depuis le 4 novembre, cela porte le nombre total de communautés ayant accueilli des réfugiés à environ 270.

Pour accéder à un graphique sur les communautés de réinstallation des réfugiés syriens au Canada au 28 février, là où plus de cinq personnes ont été installées, [cliquer ici](#).

Notes

1. Pour plus d'information sur le programme de réfugiés du Canada et le programme de sélection et de filtrage des réfugiés syriens, lire le numéro 47 du 2 décembre 2015 du *Marxiste-Léniniste*
2. À noter qu'en plus d'être l'hôte de services de réinstallation de réfugiés financés par le gouvernement, Leamington est aussi un centre de production en serre et d'emballage de légumes tandis que Brooks est un centre de transformation du boeuf qui a engagé de nombreux travailleurs étrangers temporaires et de nombreux immigrants. Leamington et Brooks ont fait appel à un grand nombre de travailleurs étrangers temporaires par le passé et se sont plaints du manque de main-d'oeuvre à long terme parce que les permis de travail des travailleurs étrangers temporaires se terminent après quatre ans et tout est à recommencer. Les permis de milliers de ces travailleurs se sont terminés en avril 2015, une échéance fixée par le gouvernement Harper.



Communautés de réinstallation des réfugiés syriens au Canada

Endroits	Pris en charge par le gouvernement	Parrainés par le secteur privé	Désignés par un bureau des visas
Colombie-Britannique			
Abbotsford	0	Moins de 5	7
Aldergrove	0	0	5
Burnaby	0	53	20
Chilliwack	5	0	12
Duncan	0	0	7
Gabriola	0	0	6
Kamloops	0	0	17
Kelowna	0	13	27
Langley	0	5	5
Maple Ridge	0	5	0
Nanaimo	0	0	18
New Westminster	0	16	0
North Vancouver	0	5	5
Oliver	0	0	7
Pender Island	0	0	6
Prince George	0	10	6
Richmond	0	15	6
Salmon Arm	0	0	11
Smithers	0	5	5
Summerland	0	0	5
Surrey	0	49	6
Vancouver	1542	55	30
Victoria	220	16	28
West Vancouver	0	5	0
Alberta			
Calgary	675	600	84
Edmonton	957	381	98
Fort McMurray	0	8	0
Grande Prairie	0	0	6
Lethbridge	166	19	9
Medicine Hat	101	0	0

Red Deer	143	0	0
Sherwood Park	0	0	13
Strathmore	0	0	7
Westlock	0	0	6
Saskatchewan			
Lumsden	0	0	8
Regina	427	8	5
Saskatoon	399	16	17
Prince Albert	87	0	0
Moose Jaw	113	0	0
Manitoba			
Dauphin	0	0	15
Kleefeld	0	0	5
Morden	0	0	7
Steinbach	0	0	8
Winkler	0	0	12
Winnipeg	670	37	37
Ontario			
Aruss	0	0	6
Aurora	0	0	7
Barrie	0	5	8
Beamsville	0	Moins de 5	8
Belleville	0	0	11
Bradford	0	0	11
Brantford	0	Moins de 5	6
Brockville	0	0	15
Burlington	0	17	18
Cambridge	0	33	10
Chapleau	0	0	8
Chatham	0	0	7
Cobourg	0	0	11
Concord	0	5	0
Deep River	0	0	6
Drayton	0	0	7
Dundas	0	0	13
Elmira	0	0	11
Etobicoke	0	6	5

Fonthill	0	0	9
Grimsby	0	8	0
Guelph	0	222	14
Hamilton	964	74	16
Hawkesbury	0	6	0
Ingersoll	0	0	7
Jordan	0	0	6
Kanata	0	5	0
Kingston	0	17	22
Kitchener	904	63	55
Leamington	0	0	18
Lindsay	0	Moins de 5	6
London	876	134	47
Maple	0	55	0
Markham	0	16	28
Meaford	0	0	6
Mississauga	0	132	33
New Hamburg	0	0	22
Newcastle	0	7	0
Newmarket	0	5	0
Niagara Falls	0	Moins de 5	6
North Bay	0	0	6
North York	0	12	0
Nottawa	0	0	5
Oakville	0	5	14
Orillia	0	0	6
Oshawa	0	15	7
Ottawa	1083	214	175
Owen Sound	0	0	6
Pelham	0	0	10
Peterborough	0	23	16
Pickering	0	6	Moins de 5
Port Elgin	0	0	14
Port Perry	0	0	5
Port Rowan	0	0	7
Richmond Hill	0	8	15
Sarnia	0	0	11

Scarborough	0	131	22
St. Catharines	0	16	Moins de 5
St. Mary's	0	0	7
Stratford	0	0	22
St. Thomas	0	0	11
Sudbury	0	0	15
Thornhill	0	24	0
Thornton	0	8	0
Thunder Bay	0	Moins de 5	6
Tilsonburg	0	0	5
Toronto	1769	1347	244
Vaughan	0	32	0
Vineland	0	0	5
Waterloo	5	38	22
Warton	0	0	5
Willowdale	0	648	0
Windsor	566	100	17
Woodbridge	0	10	0
Zurich	0	0	6
Québec			Total combiné
Drummondville			46
Gatineau			192
Granby			63
Joliette			22
Laval			979
Longueuil			73
Montréal			3262
Québec			247
Saint-Hyacinthe			26
Saint-Jérôme			15
Sherbrooke			201
Trois-Rivières			37
Victoriaville			28
Autres destinations au Québec			8
Nouveau-Brunswick			
Chipman	0	0	6
Fredericton	407	0	25

Hampton	0	0	14
Miramichi	0	0	12
Moncton	480	0	5
Nackawic	0	0	5
New Maryland	0	0	7
Quispamsis	7	0	6
Saint John	367	0	24
Sussex	6	0	0
Île-du-Prince-Édouard			
Charlottetown	106	66	8
Summerside	0	0	6
Nouvelle-Écosse			
Antigonish	0	0	11
Bridgewater	0	0	5
Cape Breton	0	6	0
Coal Harbour	0	0	5
Digby	0	0	14
Halifax	665	58	28
Kentville	0	0	11
Lunenburg	0	7	0
Petite Riviere	0	0	8
Pictou	0	0	10
Pleasant Bay	0	0	5
Port Hood	0	0	5
Shelburne	0	0	11
Timberlea	0	0	7
Wolfville	0	0	6
Terre-Neuve-et-Labrador			
St. Johns	185	11	35
Yukon			
Whitehorse	0	0	11

